

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

VIE DE L'ASSOCIATION

RETOUR SUR

La note de cadrage portant sur « **L'analyse de l'offre de services et d'activités proposées aux jeunes filles issues de l'immigration dans les quartiers d'habitat populaire de la C.U.S** » est close. Notons tout d'abord que moins d'une vingtaine d'activités ont été recensées. Un rapide travail historique permet de constater qu'il ne s'agit pas pour autant d'un phénomène nouveau. Ensuite, une typologie des activités est proposée en lien avec le sens qui leur est donné. La troisième partie fait le point sur le mode de fonctionnements et les caractéristiques du public qui les fréquentent. Enfin, extraits des entretiens réalisés, quelques préconisations à l'usage des structures qui souhaiteraient proposer des activités aux jeunes filles, sont indiquées.

Les principaux éléments de cette note serviront d'introduction à la **journée de travail** (jeudi 7 octobre au Centre socio culturel de la Meinau), où sont conviés les **professionnels de la jeunesse de la région**, en présence de **Horia KEBABZA**, chargée de recherche à l'université de Toulouse Le Mirail et co-auteur d'un rapport sur les relations garçons-filles des quartiers d'habitat populaire.

Note de cadrage, Analyse de l'offre de services et d'activités proposées aux jeunes filles issues de l'immigration dans les quartiers d'habitat populaire des communes de la C.U.S, Juillet 2004, 36 pages.

Contact : ORIV – Delphine BOUVIER

TRAVAIL SUR LES CONSEILS DE QUARTIERS DE MULHOUSE

L'ORIV a accompagné pendant 7 mois la ville de Mulhouse dans la démarche d'un **atelier de réflexion sur le rôle du conseiller de quartier**. Ainsi, 16 conseillers de quartiers (volontaires) ont participé à cet espace de débat, pour définir, à partir d'échanges d'expériences et de réflexions, le rôle du conseiller de quartier à Mulhouse. Ces réunions mensuelles et la forte implication des conseillers ont permis d'aboutir à la **formulation de propositions** et à la **définition d'un cadre de référence à propos du rôle du conseiller**. Ce travail fructueux a été restitué aux délégués des différents conseils mulhousiens par les membres du groupe. Des conseils travailleront à la rentrée, en interne, sur la base de ces propositions à une réflexion sur leur rôle. Enfin, la municipalité s'est engagée à étudier les propositions de l'atelier, et à donner, à l'automne, une première réponse.

L'ORIV a aidé à la préparation des réunions, à apporter un regard extérieur et des informations sur « l'instance » conseil de quartier.

Contact : ORIV – Julia ZONGO

ACTUALITES

IMPORTANT : Marcel Gauchet étant souffrant, il ne pourra pas assurer la conférence-débat prévue le 16 septembre. **Celle-ci est donc ajournée.**

PERSPECTIVES

RELATIONS FILLES-GARÇONS DANS LES QUARTIERS D'HABITAT POPULAIRE

Horia KEBABZA, chargée de recherche à l'Université Toulouse le Mirail, introduira un débat sur cette question, le **jeudi 7 octobre, à 18h, à la Maison des associations** (1A place des orphelins - Strasbourg). Au regard de ses travaux, elle abordera différents sujets comme la stratégie des filles à être « invisibles » dans les quartiers, le poids des espaces et notamment les différences entre sphère privée et sphère publique et donnera notamment son avis sur les raisons de l'émergence des mouvements tels que « Ni pute ni soumise » ou les « Motivé-e-s ».

FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE LORS DU SALON DES ASSOCIATION

L'ORIV participera à la nouvelle édition du Salon des Associations qui aura lieu les **9 et 10 octobre** au Wacken, organisée par la **Maison des Associations**. A cette occasion, l'ORIV se propose d'organiser des temps d'échanges sur le thème de « **La vie associative issue de l'immigration** ». Les modalités de ces rencontres sont en cours d'élaboration. N'hésitez pas à nous contacter.

JOURNEE DE REFLEXION SUR LES ACTES RACISTES ET ANTISEMITES LE 16 OCTOBRE

Suite aux actes de racisme et d'antisémitisme qui ont eu lieu en Alsace depuis quelques mois, l'ORIV en partenariat avec l'ASTTU, le CLAPEST, la CIMADE, THEMIS et l'URAF ont décidé d'organiser le **samedi 16 octobre 2004**, au **CIARUS** (7 rue Finkmatt – Strasbourg), de **9h00 à 12h00**, une rencontre qui devrait nous permettre, collectivement, d'analyser les raisons de ces actes et aussi d'envisager les réponses possibles. Convaincue que seule une action collective et concertée peut permettre de faire reculer de tels actes, ainsi que les représentations qui les sous-tendent, nous comptons sur la présence du plus grand nombre.

Contact : ORIV – Murielle MAFFESSOLI

INFORMATION

VISITE MINISTERIELLE EN ALSACE

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan de cohésion sociale**, le Ministre chargé du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale, ainsi que les secrétariats d'Etat concernés, souhaitent rencontrer les acteurs régionaux, afin de leur en présenter les grandes lignes, mais aussi de prendre connaissance des réalités locales dans la mesure où le plan se doit d'avoir une déclinaison adaptée à celles-ci. La première visite a été menée en **Alsace** les 26 et 27 août dernier. Elle a donné lieu à de nombreuses visites sur site à Strasbourg (Neuhof), Mulhouse (Drouot), Colmar (Europe) et à des réunions de travail en présence des services de l'Etat et d'acteurs intervenant dans ce domaine. Lors d'une de ces réunions, **l'ORIV a présenté (pour le compte de l'ensemble des partenaires impliqués), en présence de Mme VAUTRIN**, Secrétaire d'Etat à l'intégration et à l'égalité des chances, les **grandes lignes du Plan Départemental d'Accueil des primo-arrivants du Haut-Rhin** et le **profil des personnes concernées**. Mme Vautrin a, par ailleurs, annoncé à cette occasion la **mise en place**, dans le **Haut-Rhin**, d'une **plate-forme d'accueil des primo-arrivants**.

LEGISLATION

ASILE

■ Parution des décrets n° 2004-813 et 2004-814 du 14 août 2004 qui introduisent quelques nouveautés sur les **délais de dépôt et d'instruction des demandes d'asile**, notamment :

- Les demandeurs d'asile auront désormais **21 jours** pour déposer leur demande auprès de l'OFPPRA à compter de la date de délivrance de l'Autorisation Provisoire de Séjour, contre un délai d'un mois auparavant.

- Les demandes d'asile transmises par les préfectures en application de la procédure prioritaire devront être examinées par l'OFPPRA dans un délai de **15 jours**. Ce délai de 15 jours est ramené à 96 heures lorsque le demandeur d'asile est placé en rétention administrative.

- Si le choix du demandeur d'asile pour recevoir sa correspondance se porte sur l'adresse d'une **association**, celle-ci doit être **agréée par arrêté préfectoral**.

■ Par décret du Président de la République en date du 19 août 2004, **M. Jean Loup KUHN-DELFORGE** a été nommé directeur général de l'OFPPRA, pour une durée de 3 ans renouvelable.

ZOOM DU MOIS

CITE NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Un enjeu de mémoire

Nombreux sont les acteurs de terrain, universitaires, associatifs, qui depuis des années demandent une reconnaissance de la place des immigrés dans l'histoire nationale. C'est donc avec beaucoup d'attentes que ces acteurs se sont investis lorsqu'une **mission de préfiguration** d'un « centre de ressources et de mémoire de l'immigration » a été confiée par le 1^{er} Ministre à **Jacques TOUBON** (lettre de mission de mars 2003). Cette mission s'est appuyée sur les compétences et les moyens de l'ADRI (Agence de Développement des Relations Interculturelles), mais également sur un collectif de travail qui a permis l'implication de quelques 300 personnes (universitaires, scientifiques, responsables d'associations et des administrations...). Quatre groupes de travail thématiques ont été constitués et plusieurs instances ont été créées : un comité technique, un conseil scientifique, un forum des associations et un comité de pilotage. L'ORIV a participé au groupe de travail sur la programmation du centre, a fait partie du forum des associations et du Comité de pilotage.

Sur la base des contributions des uns et des autres, un rapport a été élaboré et remis au 1^{er} Ministre en mai 2004.

La décision de création d'un lieu de mémoire

Le 8 juillet 2004, le **gouvernement a annoncé la création de la « Cité nationale de l'histoire de l'immigration »** et la validation des hypothèses proposées dans le rapport. L'objectif est triple :

- oeuvrer pour la reconnaissance de l'histoire de l'immigration dans la construction de la France
- faire évoluer les regards et les mentalités
- faire découvrir les différents apports de l'immigration et les histoires multiples qui ont constitué la France.

Il s'agit de « redonner une place, une fierté, une identité à cette partie de l'histoire de France ».

Le contenu

Cette Cité conçue comme un **centre d'histoire et de mémoire vivante**, sera également un lieu permettant la **production d'événements culturels et artistiques**.

Elle reposera sur **une exposition** dont une partie sera **permanente** (1500m² d'un parcours chronologique et thématique) et l'autre **temporaire** (deux à trois fois par an). Mais la Cité c'est également un **pôle de ressources** décliné en un centre de ressources multimédia, un site internet, un travail d'édition (papier et numérique), l'organisation de rencontres et la mise en réseaux d'acteurs.

Basée à **Paris** (Palais de la Porte Dorée¹), elle vise en particulier le **grand public** et les **scolaires**. Elle s'articule à un **réseau d'acteurs régionaux** sachant que certains ont engagé un travail de mémoire depuis quelques années (cf. initiatives régionales). L'établissement doit renforcer et valoriser les projets que mènent ces acteurs et inversement les projets locaux ou régionaux doivent enrichir la programmation.

Les perspectives

L'ouverture effective de la Cité est prévue en 2007. Des expositions temporaires devraient voir le jour entre temps.

Actuellement a été engagée une **seconde étape**, consistant en des réunions régionales d'**information et de mise en réseau** (notamment Aquitaine, Pays de Loire et Rhône Alpes). Elles doivent permettre de repérer les futurs partenaires du réseau, d'initier un travail d'inventaire et d'identifier des projets locaux.

A compter de septembre devrait se mettre en place des **groupes de travail pour préciser les aspects opérationnels du projet**. Un **colloque** devrait être organisé en **décembre** et cette étape devrait se terminer, début 2005, par la création de la structure juridique chargée de réaliser la programmation du musée.

¹ L'installation de la Cité dans ce lieu a une valeur symbolique compte tenu de l'histoire de celui-ci. Il a en effet hébergé le « Musée des colonies et de la France extérieure » (1931).

EXTRAITS D'UNE RENCONTRE AVEC JEAN-MARIE FAWER



Cinéaste, originaire de Franche-Comté, a plus d'une trentaine de films et documentaires à son actif dont « Papa est venu pour travailler » (disponible à l'ORIV), « C'est nous les Africains » et plus récemment « L'héritage sans le testament ».

Quels rôles joue la mémoire pour vous ?

Je pense que nous sommes tous des êtres de mémoire et que nous avons une responsabilité à dire ce que nous savons, c'est de la matière vivante qui nous relie les uns aux autres, les anciens aux plus jeunes, les contemporains entre eux, les adversaires aux alliés.

La mémoire prend de multiples dimensions pour moi... j'utilise ma mémoire, mes souvenirs comme points de départ pour construire mes films. En amont, j'utilise les ouvrages, les films qui ont déjà abordé ces sujets... Je fais appel à la mémoire des gens qui acceptent de témoigner dans mes films, ils sont construits sur ces éléments, même si la mémoire d'une personne est subjective son point de vues participe à la construction d'une nouvelle mémoire collective. Le travail de la mémoire casse des stéréotypes car elle réintroduit une dimension humaine dans la fabrication idéologique de l'histoire.

Je veux que mes films soient aussi une sorte de mémoire pour ceux qui souffrent... qui luttent, qui espèrent. J'ai beaucoup de sympathie pour mes personnages... mon histoire personnelle est au diapason des histoires des autres, elles me « parlent »... un film comme celui avec les Chibanis de la cité sonacotra m'a touché profondément... ces grands-pères originaires d'Afrique du nord ont libéré la France en 1944 puis l'ont reconstruite, aujourd'hui nous les avons oubliés... en racontant leurs histoires, on les fait entrer dans la mémoire, on leur donne leur place dans l'histoire, car ces hommes seuls, abandonnés ce sont aussi nos grands pères, ils font partie de l'histoire de la France, de notre histoire.

Qu'est-ce qu'on apprend de ces témoignages ?

Il y a un côté maïeutique dans mes films : en leur permettant de témoigner, les gens découvrent, partagent leurs sentiments, leurs réflexions... quand ils les expriment pour la première fois, c'est extraordinaire... c'est très émouvant... c'est pour ça que j'aime ce métier... c'est égoïste, car j'ai l'impression que je reçois plus que je ne donne. Leurs témoignages me nourrissent personnellement, leur humanité m'encourage à ne pas baisser les bras, à moi après de retransmettre au public cette énergie généreuse.

Le film sur la guerre d'Algérie m'a ainsi énormément appris sur moi : dans ce sujet, mon histoire personnelle était mêlée. Je suis parti avec des sentiments de haines profonds, des souffrances d'enfant, pour ensuite, parvenir à des sentiments de compréhension, ensuite de sympathie puis d'empathie avec les maquisards Algériens. Ce chemin là vers l'apaisement, je l'ai appris avec l'adversaire d'hier en lui parlant et en m'interrogeant en profondeur, en posant des questions et en attendant des réponses. Il y a un temps pour la mémoire, temps nécessaire au dialogue, à la rencontre, à la réconciliation. Ce film a été un travail de connaissances, de remise en cause des certitudes, de justice, de dénonciation, de déconstruction... Tout n'a pas été dit sur la guerre d'Algérie et le travail de mémoire doit permettre de révéler ces manques, ces non dits pour faire évoluer les mentalités... il est important de parler, d'expliquer aux gens les différences de point de vues sinon ils s'enferment, bloquent leurs regards et s'étiolent dans leurs certitudes de béton.

Tout prochainement sortira « Une guerre aux feux mal éteints », second volet consacré à la guerre d'Algérie et en projet, un film sur l'E.N.A, cette école tant décriée « pour casser d'autres stéréotypes »...

Pour compléter ce « Zoom du mois », consultez la rubrique « Lu dans la presse » sur le **Débarquement de Provence**, ainsi que le supplément sur la « **Mémoire de l'immigration en Alsace** ».

LEGISLATION / REGLEMENTATION

ACCUEIL ET INTEGRATION

Depuis l'intervention en octobre 2002 du Président de la République à Troyes, le gouvernement a souhaité une **refonte de la politique d'intégration**. Son contenu, précisé lors du **Comité Interministériel à l'intégration du 10 avril 2003**, s'articule autour de 3 axes : l'accueil des primo-arrivants (cf. Actu sur n°7), la promotion sociale et professionnelle et la lutte contre les discriminations. Depuis lors, un certain nombre de nouveaux dispositifs ont été mis en place ou sont en phase d'élaboration. Il s'agissait également d'articuler et de mettre en cohérence les documents déjà existants. C'est ce que préconise la **circulaire du 24 novembre 2003 (DPM/AC11/2003/537)** puisqu'elle demande la **généralisation des Plans Départementaux d'Accueil des primo-arrivants (PDA)** et la **révision (ou la mise en œuvre le cas échéant) des Programmes Régionaux d'Insertion des Populations Immigrées (PRIPI)**. L'ORIV assure, dans le cadre de ces deux démarches, une mission d'accompagnement et un appui aux acteurs.

- Les **PDA** visent à formaliser l'organisation de l'accueil, c'est-à-dire à définir les **modalités de prise en charge des nouveaux arrivants** et les **actions favorisant leur accueil**, à définir le **rôle de chacun des acteurs** du dispositif à partir de l'évaluation des besoins, à recenser les **moyens existants**, à définir et programmer les actions complémentaires nécessaires. Leur mise en œuvre et leur suivi sont assurés par les DDASS. Le **Bas-Rhin** comme le **Haut-Rhin** ayant, déjà d'un plan, il s'agissait de le réactualiser au regard notamment des nouvelles orientations dans le domaine de l'intégration. Ainsi les démarches, engagées au cours du 1^{er} semestre 2004, ont permis une remise à jour du **volet statistiques** (Combien, qui, où sont les primo-arrivants ?...). La **réflexion se poursuit** afin de mieux **identifier les difficultés et les actions complémentaires à mettre en œuvre**.

Contacts : Bas-Rhin : Sabine CHARBONNIER, DDASS 67, tél 03.88.76.79.61 - Haut-Rhin : José MARTINEZ, DDASS 68, tél 03.89.24.82.17

- Le **PRIPI** fixe les grandes lignes de la **politique d'intégration dans une région donnée**. Le dernier PRIPI en **Alsace** datant de **1987**, sa refonte a été décidée. Le pilotage en est assuré par la DRASS en lien avec le FASILD. La politique d'intégration étant une politique interministérielle, **l'ensemble des services de l'Etat** sont amenés à apporter leurs contributions à l'élaboration de ce PRIPI. Il repose, tout d'abord, sur un **état des lieux des données**, des actions existantes et des difficultés. Sur la base de la mise en perspective de ces éléments sera défini les **priorités d'intervention régionales** dans ce domaine. La démarche doit aboutir pour la fin de l'année.
Contact : Claude FILSER, DRASS, tél : 03.88.76.76.95



ORIV

CENTRE DE DOCUMENTATION

Réseau Intégration

Vous trouverez ci-joint la plaquette de ce réseau, dont l'ORIV est membre. Celle-ci vous présente ses activités, ainsi que les structures participantes.

LU DANS LA PRESSE : En écho au Zoom du mois

Août 1944 : Débarquement de Provence

Le 60^{ème} anniversaire du Débarquement de Provence a été célébré ce mois d'août 2004. Le 15 août, une cérémonie internationale présidée par le Président de la République, en présence de chefs d'Etat étrangers, rendait hommage aux anciens combattants. Mais, il s'agissait surtout pour la France, comme le montre les quelques extraits d'articles de presse ci-dessous (disponible à l'ORIV), de se **remémorer la participation de combattants des anciennes colonies à ce débarquement.**

■ « **Comment l'Empire français a libéré la Provence** »

La Croix, 12 août 2004

« ...L'Empire au secours de la métropole ! Tirailleurs sénégalais et algériens, évadés de métropole, tabors marocains, Indochinois, Calédoniens, Tahitiens, soldats de l'Afrique équatoriale française... »

« ...Des Tunisiens, des Algériens, des Libanais, des Egyptiens... Des protestants, des catholiques, des athées, des musulmans, même des bouddhistes. Tous réunis dans une complicité magnifique... »

■ « **Sauveurs d'ailleurs en Provence** » Libération, 13 août 2004

« ...Dix jours de combats en Provence, 3200 tués, blessés ou disparus pour cette armée d'Afrique dont les 256 000 hommes sont pour moitié maghrébins ou africains... »

« ...Parmi eux, les tirailleurs sénégalais, qui viennent en fait de sept pays d'Afrique occidentale... »

■ « **La France honore les oubliés du débarquement de Provence** »

Le Monde, 14 août 2004

« ..."On a fait le devoir pour la France, on est passés sous le feu, puis on est rentrés chez nous, parfois délaissés, avec des pensions faibles"... »

« ...Le 26 décembre 1959, par une loi dite de « cristallisation » votée sous le gouvernement du général de Gaulle, les pensions et retraites des étrangers ayant servi dans l'armée française étaient gelées et transformées en indemnité non indexable. Le montant de l'allocation était aligné sur le niveau de la pension à la date de l'indépendance du pays... »

■ « **Débarquement de Provence : la France retrouve sa mémoire de l'Afrique** » Le Monde, 15 et 16 août 2004

« ... En mémoire de la participation massive des troupes coloniales à ce second débarquement sur le sol français... »

« ...Ce rendez-vous exceptionnel est une nouvelle occasion d'ausculter les rapports entre la France et l'Afrique, ramenée en l'occurrence à ses anciennes colonies... »

« ...Ils sont certes honorés par le bel hommage officiel. Mais ils n'oublient pas leur situation d'anciens combattants qui ne sont pas reconnus et qui sont en outre confrontés à des procédures administratives démentielles... »

■ « **La République rend hommage aux héros de « Drogone »** »

Le Figaro, 16 août 2004

« ...Le ministère indique que 80 000 ressortissants répartis sur 23 pays sont concernés [aujourd'hui] par la retraite... »

« ...Désormais [2004], ces prestations évoluent en "tenant compte du coût de la vie dans chacun des pays concernés", souligne le ministère, qui ajoute : "les augmentations ainsi procurées ne sont en aucun cas inférieures à 20% et sont dans certains cas supérieures à 100%"... »

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course • 67000 Strasbourg
tél: 03 88 14 35 89 • fax: 03 88 21 98 31
mel: oriv.alsace@wanadoo.fr • site: www.oriv-alsace.org

NOUVEAUTES

OUVRAGES

Consultables au centre de documentation

Collectif, **Clandestins : Face aux situations contradictoires de migrants**, Montpellier, Institut Régional du Travail Social du Languedoc-Roussillon, Le Sociographe n° 13 de janvier 2004, 120 p.

Collectif, **Immigration, intégration**, Paris, La Documentation Française, mars 2004, 112 p. (Regards sur l'actualité n°299)

FALISE Michel, **Démocratie participative promesses et ambiguïté**, L'Aube, 2003, 200 p. (bibliothèque des régions)

Forum Réfugiés, **L'asile en France et en Europe : Etat des lieux 2004, IV^{ème} rapport annuel**, Villeurbanne, Forum Réfugiés, 2004, 164 p.

Gisti, **Entrée, séjour et éloignement des étrangers après la loi Sarkozy, Analyse Textes**, Paris, Gisti, juin 2004, 107 p.

HCI, CSA, FASILD, **Ecrans pâles ? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel, Actes du colloque du 26 avril 2004**, Paris, Fasild, 2004, 38 p.

LAFFORT Bruno, **Les couples mixtes chez les enfants de l'immigration algérienne**, Paris, L'Harmattan, 2004, 318 p. (Cahiers du CREAC – politique et société)

LEBON André, **Immigration et présence étrangère en France en 2002**, Paris, La Documentation Française, 2004, 134 p.

SITE INTERNET

En écho au Zoom du mois

<http://www.histoire-immigration.fr>

Leur histoire est notre histoire

Ce site de la **Mission de préfiguration du centre ressources et de mémoire de l'immigration**, est composé de plusieurs rubriques :

■ **Présentation générale** avec le projet de la mission, son organisation et son agenda.

■ **Repères** sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Découvrez des lieux de mémoire à travers le monde, une bibliographie, une filmographie, et les différentes contributions liées aux réflexions sur la mission.

■ **Les acteurs et les projets**, avec notamment un répertoire de projets autour de la thématique de la mémoire, en France.

■ **Un appel à témoignage** aux personnes françaises d'origine immigrée.

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction : Equipe de l'ORIV

Suivi et Contact : Diane Hässig